

Nogaro - Contrôles routiers

De grands excès de vitesse ont été relevés



Nogaro - Contrôles routiers

Les 19 et 20 juillet ont été effectués des contrôles de gendarmerie dans les communes de Nogaro et Cazaubon sous le commandement du capitaine Thierry Souplet, en présence de Jean-Charles Jobart, sous-préfet de Condom. En vue de sensibiliser les conducteurs à plus de vigilance après le décès de cinq personnes en deux semaines sur les routes du Gers. Le 19 juillet 2016 à Nogaro, les contrôles ont décelé, sur la RD 522 hors agglomération, les infractions suivantes 19 dépassements de la vitesse autorisée (limitée à 70 km/h), dont 4 grands excès de plus de 40km/h : vitesse enregistrée (VE) : 121 - vitesse retenue (VR) : 114 VE : 121 - VR : 114 VE : 126 - VR : 119 VE : 132 - VR : 125 Le sous-préfet a rappelé la nécessité d'une vitesse adaptée. La vitesse est la cause première d'accident. Or, au premier semestre de cette année, les infractions pour excès de vitesse dans le département sont en augmentation de 47 %. De plus, 5 personnes décédées cette année sur les routes du Gers avaient plus de 65 ans. Il est important pour les personnes de plus de 65 ans de s'assurer auprès de leurs médecins traitants de leur capacité de conduire et d'éviter de conduire en état de fatigue, notamment lors des chaleurs estivales.

N.B. - Photo préfecture du Gers.